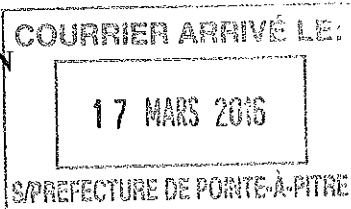


DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE3^{ème} séance de l'année 2016

Mercredi 9 mars 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.03.03/259

**Autorisation donnée au Président
pour des demandes de subventions
dans le cadre du projet de requalification
des pôles d'activités
de La Jaille/Destrellan et Beausoleil
à Baie-Mahault**

L'an deux mille seize, le mercredi 9 mars, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 29 février 2016.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Max	CELIGNY	

Excusés représentés : 2Conseillères Communautaires :

Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS
Pouvoir à M. Georges DAUBIN

Mme Juliana FENGAROL
Pouvoir à M. José GUIOLET

Excusés non représentés : 4Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY
Mme Josiane GATIBELZA

Conseillers Communautaires:

Mme Kitty WALPO
M. Denis BERNADOTTE

Absents : 12Vice-Président:

M. Rosan RAUZDUEL (3^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN
M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
M. Chazy CIRANY
M. Harry DURIMEL
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Murielle JABES* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU le Code des Marchés publics ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2015.10.06/208 en date du 20 octobre 2015 portant sur l'autorisation donnée au par le Conseil Communautaire pour signer le marché public afférent à la requalification des pôles d'activités de La Jaille/Destrellan et Beausoleil ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis favorable de la Commission « *Développement Economique* » en date du 4 février 2016 ;

Après en avoir délibéré;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ;

ARTICLE 1 – D'approuver le plan de financement de l'opération selon la répartition suivante :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Etudes	100 000	FEDER/FISAC (30%)	1 552 500
Travaux	4 900 000	Région (20%)	1 035 000
Rémunération mandataire	175 000	CAP Excellence (50%)	2 587 500
Total	5 175 000	TOTAL	5 175 000

ARTICLE 2 – D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements du FEDER, du FISAC et de la Région pour l'opération de requalification des pôles d'activités de La Jaille/Destrellan et Beausoleil Baie-Mahault.

ARTICLE 3 – De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération

ARTICLE 4 – Le Président, le Directeur Général, le Comptable public de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 16 MARS 2016
Le Président

Eric JALTON
16 MARS 2016

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 17 MARS 2016

